

Vos communes

CREYS-MÉPIEU

Comment stopper la prolifération des chats libres dans les hameaux ?



Des participantes autour du maire, Olivier Bonnard. Photo Le DL/S. BERGER

Dans la plupart des hameaux de Creys-Mépieu, les chats libres sont un problème endémique. Au début, c'est souvent le départ d'un propriétaire, qui abandonne un chat ou une chatte sur le territoire. La pauvre bête, non stérilisée, survit comme elle peut, parfois nourrie par des voisins, et elle et ses descendants se reproduisent rapidement. Certains hameaux finissent par avoir plusieurs dizaines de félins en liberté.

De bonnes volontés comme Magali au Mollard, Suzanne et Anouche au Mollard-Viret ont d'abord pris le problème à bras-le-corps en s'occupant elles-mêmes d'attraper les chats avec une cage et de les faire stériliser par un vétérinaire. L'opération permet de donner un coup d'arrêt à la prolifération mais reste onéreuse pour un particulier. Il faut en effet compter 100 à 150 € par animal.

• Une solution collective

C'est autour de ces préoccupations qu'Olivier Bonnard, maire, avait organisé mardi soir dernier une réunion avec les personnes intéressées. Son but : expliquer que la mairie propose maintenant une solution collective grâce à la convention, qu'elle a passée en 2021 avec la Fondation Clara, un organisme national.

Il suffira maintenant d'avertir la mairie de la présence de chats libres dans un hameau pour que la procédure se mette en place : prêt de cages pour piéger les félidés, récupération par un technicien de la Fondation Clara, tests médicaux, stérilisation, identification et relâche sur le territoire, les frais étant à la charge de la mairie. Un processus que tous les participants à la réunion approuvent, et qui permettra rapidement de limiter le nombre d'animaux. Magali et Suzanne expliquent qu'une fois l'opération réalisée, les chats revenus sur leur territoire en sont maîtres et interdisent la venue d'autres animaux errants, ce qui confère à la population une grande stabilité.

Cependant, pour éviter ces dispositions de dernier recours, il serait nécessaire que chaque propriétaire de chat agisse en amont, en faisant stériliser et identifier ses animaux de compagnie dès qu'ils en prennent possession. L'identification est d'ailleurs une obligation légale.